

du peuple chrétien. Au contraire ceux-là ne peuvent que peu de choses pour toucher les cœurs, qui partout où ils vont aiment plus que de raison les commodités de la vie, et durant le temps de leurs prédications, ne s'appliquent pour ainsi dire à aucune autre partie du ministère sacré, montrant par là qu'ils ont plus de souci de leur propre santé que du bien des âmes.

En troisième lieu, enfin, la nécessité pour la prédication de ce qu'on appelle *l'esprit de prière* nous apparaît dans l'exemple de l'Apôtre ; dès qu'il est appelé à l'apostolat, il se fait le suppliant de Dieu : *Ecce enim orat.* (Act. IX, 11). Ce n'est point par l'abondance des paroles, ni la subtilité des raisonnements, ni la véhémence du discours, que s'opère le salut des âmes : le prédicateur qui s'en tient à cela n'est autre chose que *Æs sonans et cymbalum tinniens* (I Cor. XIII, 1). Ce qui donne vigueur et efficacité pour le salut, à la parole humaine, c'est la grâce divine ; *Deus incrementum dedit.* La grâce de Dieu s'obtient non par l'étude et l'art, mais par les prières. Aussi celui qui ne s'adonne que peu ou point à la prière, consume en vain ses labeurs et ses soins dans la prédication, car devant Dieu tout cela n'est d'aucun profit, ni pour lui, ni pour ses auditeurs.

Aussi, pour conclure en peu de mots, nous empruntons ces paroles de Pierre Damien : " Deux choses par-dessus tout sont nécessaires au prédicateur, l'abondance de la doctrine spirituelle et l'éclat d'une vie vraiment religieuse. Si quelque prêtre ne peut avoir à la fois et l'éclat de la vie et l'abondance de la doctrine ; la vie sans aucun doute vaut mieux que la doctrine... La beauté morale de la vie vaut plus pour l'exemple, que l'éloquence ou la politesse du discours. Il est nécessaire que le prêtre, prédicateur, répande la rosée de la doctrine spirituelle, et brille des rayons d'une vie vraiment religieuse ; à l'instar de l'Ange qui annonçant aux bergers la naissance du Seigneur, apparut dans une clarté resplendissante, et exprima par des paroles ce qu'il était venu annoncer." (Epp. lib I. *Ep. I ad Cinthicum Urbis Præf.*)

Mais, pour revenir à Paul, si nous cherchons quels sujets il avait coutume de prêcher, il nous les résume tous ainsi : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum* (I Cor. II, 2). Faire connaître de plus en plus Jésus-Christ aux hommes, et d'une connaissance qui les fit vivre et non pas seulement croire, c'est à quoi il travailla de tout l'élan de son cœur d'apôtre. Aussi enseignait-il tous les dogmes et tous les préceptes du Christ, même les plus sévères, sans rien taire ni diminuer, l'humilité, l'abnégation, la chasteté, le mépris des choses humaines, l'obéissance, le pardon aux ennemis, et autres choses de ce genre. Et sans timidité il disait : entre Dieu et Bé-lial il faut choisir, on ne peut les servir tous les deux à la fois ; un